

REGLEMENT DU SHAKEDOWN **DETAILS DE L'ARTICLE 7.5.2**

Une base d'essais sera proposée aux concurrents régulièrement engagés le **vendredi 24 août 2018**, de 14h00 à 17h30 sur la commune d'Autun.

Une inscription préalable au plus tard lors de la récupération du carnet d'itinéraire est obligatoire le vendredi 18 août 2018 au matin. Les frais d'inscription sont fixés à **100€**.

Pour les concurrents acceptés sur la liste des participants au Shakedown (séance d'essai), il est entendu qu'ils s'engagent à respecter le code de la route, les riverains et leurs biens en dehors de la partie fermée du parcours.

PARCOURS :

Parc de départ de cette séance d'essai : Autun sur le parking de l'école de la Chataigneraie, puis la route du Corps Franc Pommies, puis la rue des Gailles, puis la route du bois de sapins. Sous condition du respect du code de la route.

Départ de la section avec route fermée : Au niveau de la dernière ferme avant l'intersection avec la RD46. Prendre la RD46 en direction d'Autun.

Fin de la section avec route fermée : sur la RD46, 150m avant le panneau Autun. Retour au parc départ par la route du Corps Franc Pommies.

Un contrôle horaire au départ de La Chataigneraie, au départ de la section fermée ainsi qu'à l'arrivée de la section fermée sera effectué, pour vérifier que les participants respectent le temps attribué pour cette partie, afin que rien ne les oblige à ne pas respecter le code de la route. Des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise « hors course » sont prévues.

Un participant à cette séance d'essais pourra faire autant de tours que le temps et le nombre d'inscrits le permettront dans les délais légaux des arrêtés. Ainsi il pourra, uniquement sur le parking de l'école de la Chataigneraie à Autun, faire des réglages ou des changements de pièces sur son véhicule avant de refaire un tour.